

Le secteur privé se tournera peut-être vers un État en mesure d'encourager, de renforcer, de garantir et de subventionner son développement. Par conséquent, comme le suggère Bierstecker, les hypothèses sous-jacentes à l'enthousiasme récent pour les privatisations méritent d'être réévaluées attentivement².

b) La fragilisation de bases fiscales de l'État

Les recommandations de la Banque Mondiale et du FMI ne sont pas forcément compatibles avec la consolidation des bases fiscales de l'État et dans certains cas pourraient leur nuire.

En particulier, la privatisation d'entreprises publiques efficaces, ainsi que la réduction des droits à l'importation pourraient miner les bases de revenus domestiques du pays.

En l'absence d'un système de surveillance et de mise en place d'un système de taxation compatible avec l'économie réformée, de telles compressions pourraient avoir des conséquences très sévères à court terme sur les bases fiscales de l'État.

En l'absence d'un système efficace de taxation, les anciens monopoles inefficaces de l'État pourraient bien être remplacés par des monopoles inefficaces privés, sans les effets potentiellement bénéfiques de redistribution régionale qui résultaient des politiques publiques d'achat, d'emploi ou de localisation d'industrielle.

c) La délégitimisation de l'État

Dans la mesure où les programmes de la Banque Mondiale et du FMI sont peu capables ou incapables de mobiliser le secteur privé et à cause de la fragilisation des bases fiscales de l'État, ces programmes pourraient contribuer à la délégitimisation de l'État lui-même.

²

T. Bierstecker, *op.cit.*, pp. 489-490.